

Formation des I R P



Membres du Comité
d'Entreprise

2 JOURS (14 heures)

OBJECTIF

Etre capable de :

- Connaître l'environnement juridique légal et conventionnel du mandat de CE
- Valider le fonctionnement pratique du CE et gérer les moyens qui lui sont dévolus
- Identifier l'ensemble des domaines d'intervention
- Maîtriser les nouvelles règles en matière de consultation – thèmes, délai –
- S'approprier les informations de la base de données économiques et sociales
- Savoir distinguer et gérer les budgets
- Professionnaliser la préparation des réunions
- Communiquer efficacement avec les salariés, la direction et les autres représentants du personnel

PRE-REQUIS

- Aucun

PARTICIPANTS

- Membres du Comité d'Entreprise

PROGRAMME

▪ CADRE GENERAL DU CE

- Le cadre réglementaire
- Les fonctions du CE
- Les règles de fonctionnement du CE et du CCE
- Les droits et les devoirs des membres du CE
- Les attributions du CE

▪ GERER EFFICACEMENT LE CE

- Organisation et tenue des réunions
- Informations/consultations
- Délais de consultation
- Budget de fonctionnement (utilisation et contrôle)
- Les moyens d'actions du CE

➤ **Méthode pédagogique :**

La formation donne une approche très complète puisqu'elle aborde à la fois les aspects réglementaires, les savoir-faire et les bonnes pratiques pour permettre à chacun des élus de réussir dans sa mission et d'être à l'aise dans son mandat.



ARAMIS Formation - 15B, rue de la Mare à Tissier – 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY - Tél : 01 60 79 19 88

formation@aramisgroup.fr

ARAMIS Formation marque commerciale de SN CDTEL Formation - – S.A. au capital de 81 000 €

Siret : 439 143 538 00031 – APE : 8559 A – Organisme n° 11 91 05098 91